



Schéma de **C**ohérence **T**erritoriale
de la communauté de communes de
Serre-Ponçon

Atelier sur le **D**ocument d'**O**rientation et d'**O**bjectifs (DOO)

Le 09 avril 2024

Le SCoT, une démarche en faveur du territoire

Un document de planification à horizon 20 ans qui dessine et oriente l'organisation et la vocation des espaces à échelle intercommunale.



17 communes sur **2** départements



609 km² marqués par un relief conséquent



3 stations de sports de montagne et **2** stations classées tourisme



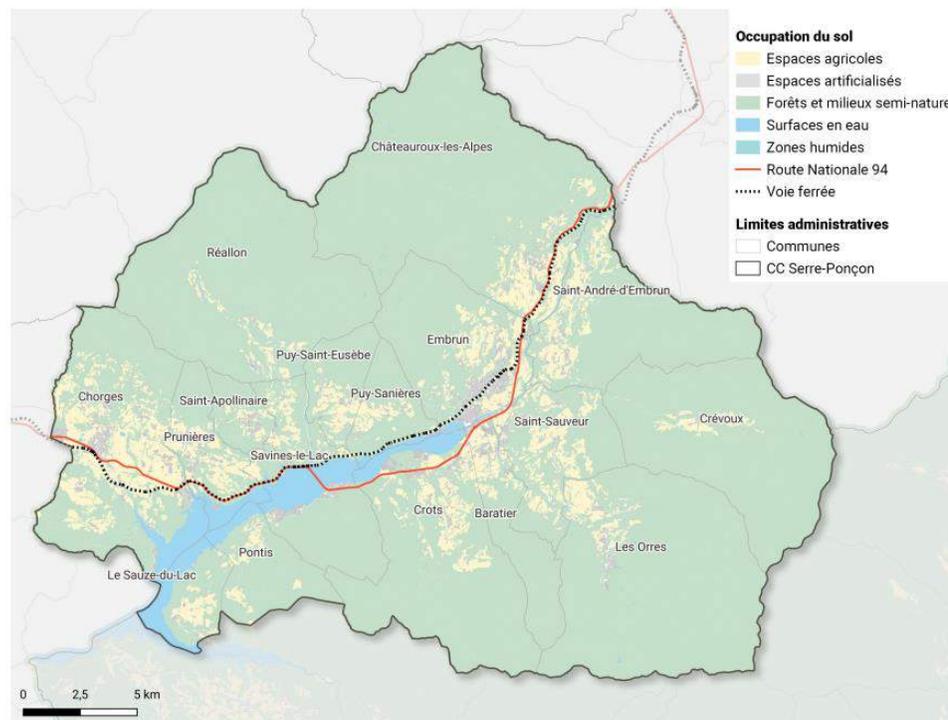
16 850 habitants



1 parc national (Les Écrins)



2 800 ha pour le lac de Serre-Ponçon soit le plus grand lac artificiel de France



Rappel de la procédure

Le contenu du SCoT

1

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) : le document politique et stratégique

- Exprime la **stratégie d'aménagement et de développement** portée par les élus pour les **20 prochaines années** pour répondre aux besoins et enjeux du territoire
- Selon la **Loi Climat et Résilience**, fixe par tranche de 10 ans, un **objectif de réduction du rythme d'artificialisation**
- Est un document **concis, clair et spatialisé**

2

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : le document prescriptif du SCoT

- **Décline chaque objectif du PAS** en prescriptions / recommandations
- S'organise autour de **3 grands blocs thématiques** et **2 blocs spécifiques (lois montagne et littoral)**
- **Document opposable** s'imposant aux autres documents de planification

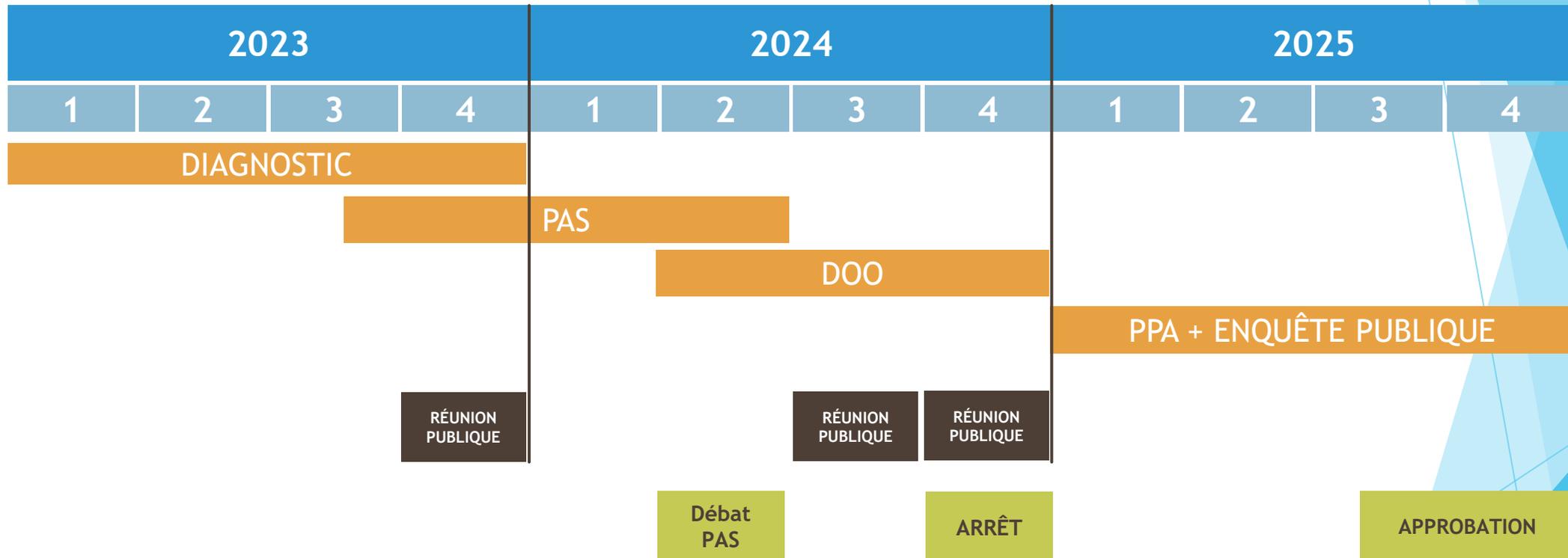
3

Les annexes : les pièces d'information et d'explication du SCoT

- **Diagnostic** du territoire
- Analyse de la **consommation foncière** et justification des objectifs chiffrés
- **Justification des choix**
- **Évaluation environnementale**

Rappel de la procédure

Le calendrier de l'élaboration du SCoT de Serre-Ponçon



Diagnostic du territoire

Les enjeux relatifs à la démographie

Une démographie très dynamique, portée par un solde migratoire positif :

+0,84% TCAM sur 2009/2020 pour la CCSP

+0,3% *Hautes-Alpes*

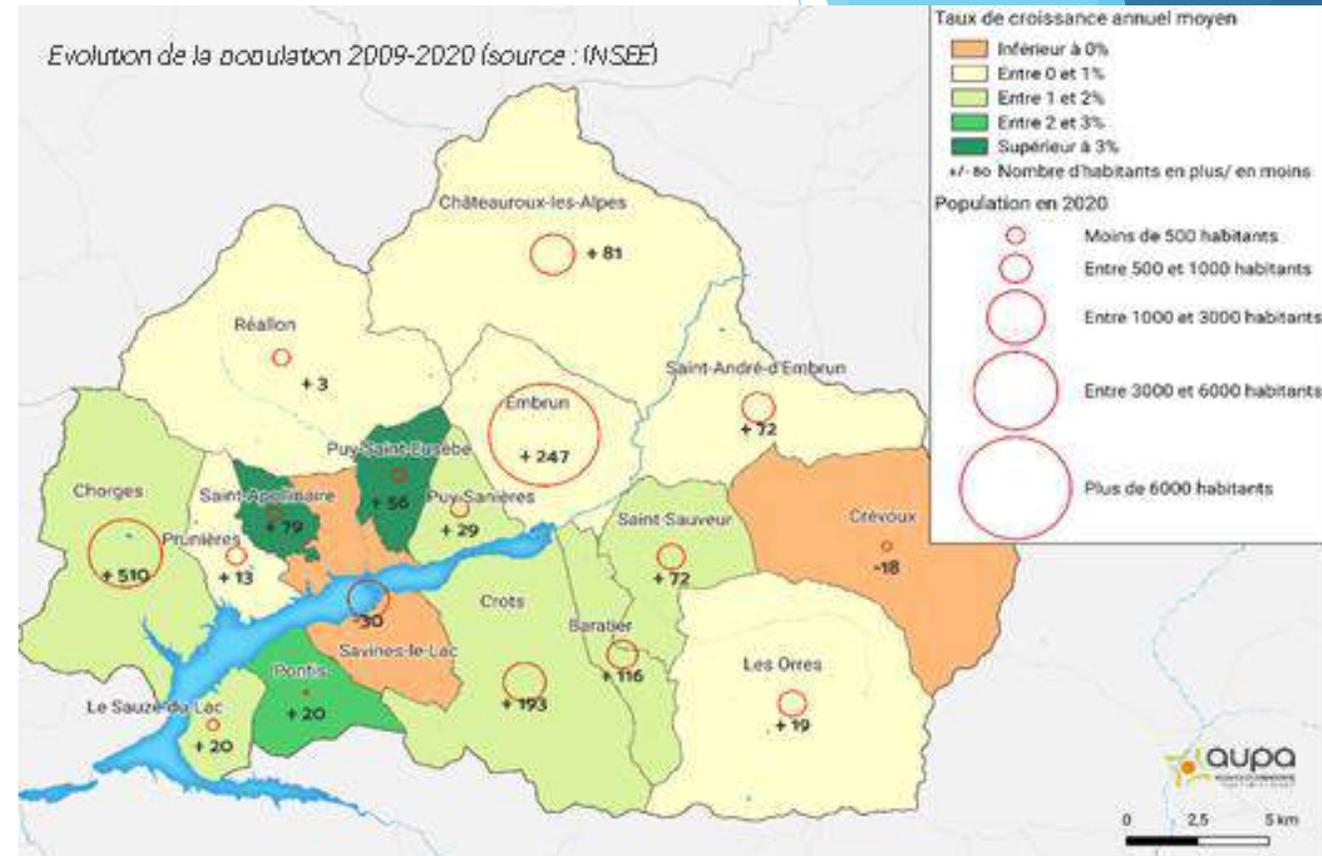
+0,4% *Région PACA*

Des dynamiques hétérogènes entre les communes de la CCSP

Un vieillissement de la population marqué :

34,5% de la population a plus de 60 ans en 2020

Ce taux était de 26,3% en 2009



Diagnostic du territoire

Les enjeux relatifs à l'habitat

Un marché du logement tendu :

51% du parc de logement est constitué de **résidences secondaires** - léger rééquilibrage qui s'est opéré sur les dernières années;

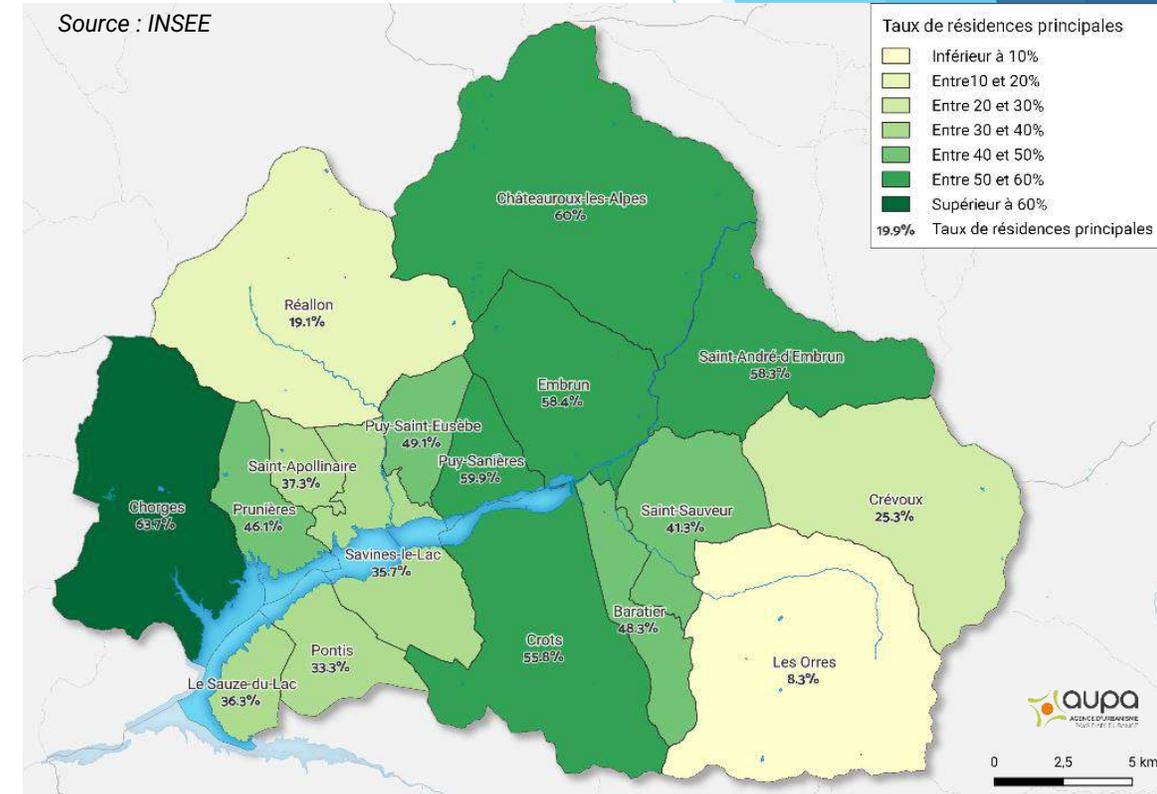
Un **coût du logement** difficilement accessible pour les habitants

Une production de logements ralentie sur la dernière décennie

+25% entre 1999 et 2009 / + 16% entre 2009 et 2020

Un parc locatif insuffisant : 34% de locataires sur la CCSP (41% au niveau national)

Un effort du territoire en matière de production de logements sociaux : 10 communes/17 proposent du logement social



Diagnostic du territoire

Les enjeux relatifs à l'économie

Une économie marquée par le secteur du tourisme

45% des emplois du territoire travaillent dans le secteur regroupant commerce/transports/services

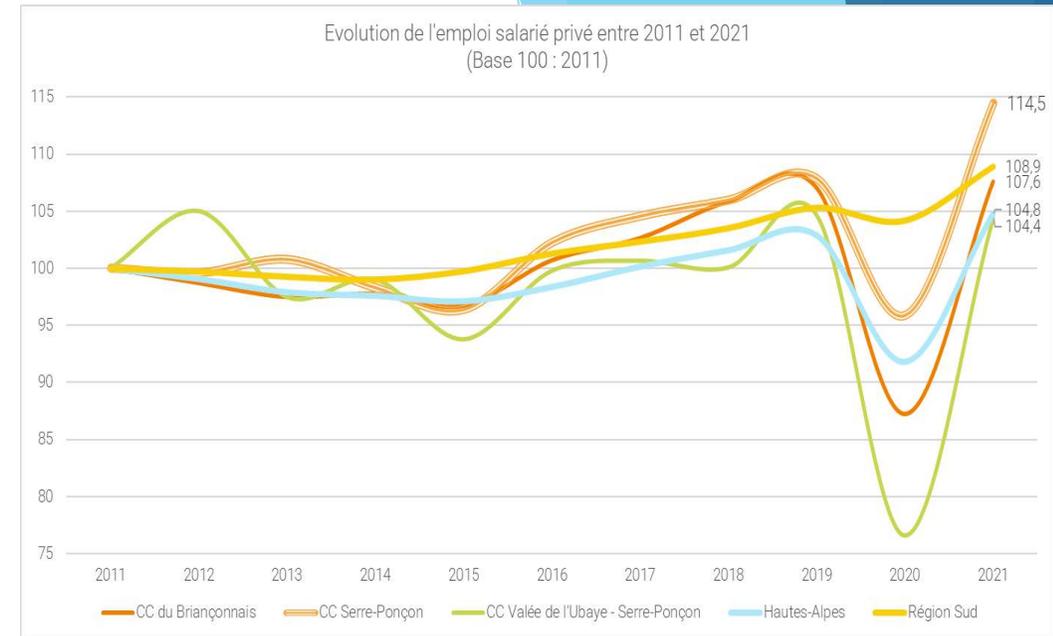
La diversité du tourisme sur le territoire lui a permis de mieux se relever que les territoires voisins après le COVID

Des emplois concentrés sur quelques communes

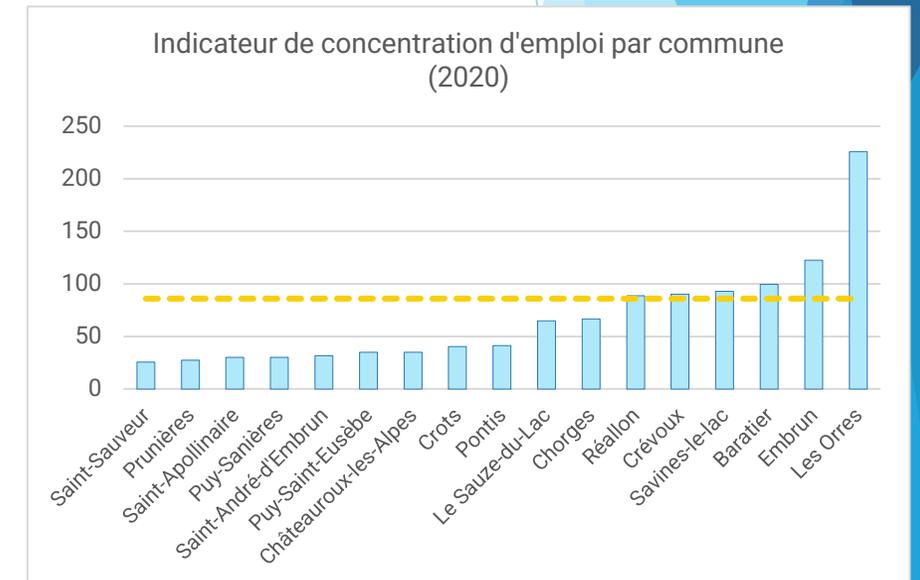
Embrun concentre la moitié des emplois du territoire et a connu la plus forte progression sur la dernière décennie

90% des emplois salariés sont situés sur 5 communes (Baratier, Chorges, Embrun, Les Orres, Savines-le-Lac)

Une dynamique de l'emploi inférieure à la croissance démographique sur la dernière décennie



ACOSS, 2011-2021



Diagnostic du territoire

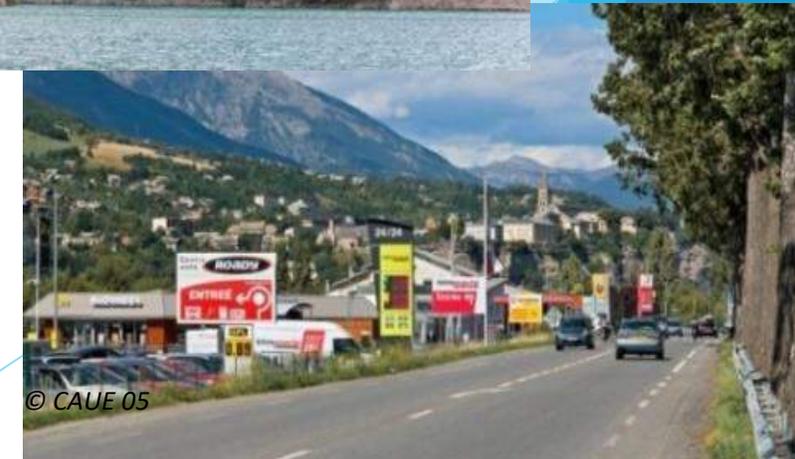
Les enjeux relatifs aux paysages

Un territoire présentant un cadre paysager d'exception:

- Ambiances diversifiées;
- Vues remarquables
- Silhouettes et repères bâtis
- Patrimoine riche

Des menaces :

- Pertes/dégradations des vues
- Impacts visuels des activités et aménagements, notamment en bord de lac;
- Perte d'identité paysagère avec des aménagements peu inscrits dans leurs contextes



Les orientations du PAS

Les 3 axes principaux du PAS

- 1 Serre-Ponçon, un territoire en transition
- 2 Un patrimoine à préserver
- 3 Un développement équilibré et maîtrisé

Les orientations du PAS

Focus sur le deuxième axe du PAS

2 Un patrimoine à préserver

2.1. Un paysage majestueux à préserver

- Maintenir les équilibres et la composition des paysages
- Améliorer la qualité des espaces bâtis
- Préserver et mettre en valeur les éléments de patrimoine qui fondent le caractère du paysage

2.2. Sauvegarder la biodiversité et la fonctionnalité écologique des milieux

- Protéger les espaces naturels les plus sensibles
- Consolider les fonctionnalités écologiques

Les ateliers du SCoT

Organisation et objectifs

→ 3 ateliers grand public organisés, sur les 3 axes du DOO

Objectifs :

- Enrichir et perfectionner le PAS
- Passer des orientations du PAS aux prescriptions et recommandations du DOO

Organisation du temps de travail :

1. Désignation d'un scribe

2. Propositions de prescriptions et recommandations du DOO

- *Quelles actions mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé ?*
- *Quelles recommandations proposer ?*
- *Quel niveau de priorité ? (+ / ++ / +++)*
- *Quels secteurs du territoire les plus concernés ?*

Durée : 1h30

Les modalités de concertation



S'informer

- Exposition publique itinérante
- Articles
- Documents mis à disposition (site internet notamment)



Participer

- Réunions publiques
- Ateliers participatifs
- Registre de concertation au siège de la communauté de communes (possibilité d'adresser les remarques par mail et courrier)

DYNAMIQUES TERRITORIALES

UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET EN CROISSANCE



DÉFIS :

- Développer l'économie « productive » et optimiser le potentiel d'accueil des espaces d'activités.
- Contenir le développement commercial périphérique pour favoriser le commerce de centre-ville.

UNE IDENTITÉ AGRICOLE MARQUÉE PAR L'ÉLEVAGE



DÉFIS :

- Préserver le foncier agricole sur le territoire, particulièrement les surfaces agricoles stratégiques (surfaces irriguées, mécanisables...), pour permettre le bon fonctionnement des exploitations et leur développement.
- Préservier et renforcer les atouts de l'agriculture locale notamment l'irrigation.

LA 2^e DESTINATION TOURISTIQUE DES HAUTES-ALPES



DÉFIS :

- Adapter les activités touristiques au changement climatique.
- Répondre aux besoins d'hébergements touristiques et améliorer leur qualité.
- Diversifier l'offre pour tendre vers un tourisme 4 saisons, notamment en améliorant la complémentarité entre le lac et les stations de montagne.

ENVIRONNEMENT



DÉFIS :

- Anticiper l'urbanisation et protection des populations, adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité et des espaces naturels sensibles du territoire.